Beautiran, le 23 mai 2025

Réservations vacances d'été
ALSH et garderies

Chers parents,

Les réservations ALSH et garderies via le Portail Famille (voir ci-dessous) sont ouvertes à compter du 26 mai 2025.

La date de clôture des réservations et date limite de désinscription est fixée au 18 juin 2025.

Inscription à la semaine en juillet
Inscription pour trois jours minimum par semaine en août

Portail Famille

Le Portail Famille est l'unique moyen de réserver en ligne les mercredis et les vacances scolaires du Centre de Loisirs. Les réservations par le Portail Famille pour les vacances sont obligatoires pour être prises en compte.

Le Portail Famille permet également la mise à jour de vos coordonnées personnelles (changement de situation familiale, de quotient CAF, d'établissement bancaire…), le téléchargement de vos attestations fiscales, la consultation et le paiement de vos factures.

Pour une première connexion au Portail Famille, vous devez avoir créé votre compte. La connexion se fait depuis le site de la commune, en cliquant sur « Portail Famille ».

Une adresse électronique, un mot de passe et votre code abonné vous seront alors demandés (Attention : un seul par famille).

Rappels

- *Réservation : La demande de réservation signifie que vous souhaitez que votre enfant soit présent ce jour-là. Le traitement de vos demandes est consultable sur votre espace dans la rubrique « Mes demandes ». Une confirmation vous est ensuite envoyée par mail. Une réservation entraîne une facturation sauf si une demande d'absence justifiée a été formulée.*

- *Annulation / Absence : Lorsque vous avez réservé mais que finalement vous n'avez plus besoin du service jeunesse pour garder votre enfant, il faut annuler sa réservation via le portail. Toute annulation non effectuée 48h avant la date de présence sera obligatoirement facturée. Une annulation, la veille ou le jour même, devra être obligatoirement justifiée par un certificat médical. Sans ce dernier, le jour de centre de loisirs sera facturé.*

- *Les centres sont fermés 4 août au 17 août 2025.*

Le service Jeunesse

Nous restons à votre disposition pour toute question :
christophe.leon@mairie-beautiran.fr ou 06 35 17 03 59